

## PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 02 juillet 2026

Le deux juillet deux-mil vingt-six à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la commune de CLERMONT s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. ORSET Paul, maire.

Date de convocation : 18 juin 2026

Date d'affichage : 18 juin 2026

Présents : ORSET Paul - CICLET Laury - TARDY Loïc - MUGNIER Patricia - THEVENET Dominique - NICLOUX Isabelle - DALMAZ Séverine - JOUTARD Wendy - PASSERAT Morgan.

Arrivée de MAUBERGER Léo à 19h45

Absent(s) : MONOD Philippe

Procuration(s) : MONOD Philippe donne pouvoir à THEVENET Dominique

Secrétaire de séance : DALMAZ Séverine

#### Ordre du jour :

- 1 Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal et élection du secrétaire de séance
- 2 Compte rendu des décisions du maire dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal par délibération n° 2026-12 du 26/03/26
- 3 Subventions aux associations
- 4 Délégations consenties au maire par le conseil municipal.
- 5 Pacte de gouvernance de la CCUR
- 6 Désignation des représentants de la commune aux commissions thématiques de la CCUR.
- 7 Convention de financement du GDS des Savoie pour des mesures de prévention et de lutte contre le frelon asiatique
- 8 Convention de participation financière pour le logiciel Ris.net Gestion simplifiée V3
- 9 Convention d'utilisation de la salle – Association Clermont détente
- 10 Rapports des commissions municipales et Questions diverses

Les conseillers municipaux sur demande du maire acceptent d'ajouter un point à l'ordre du jour : Propositions de la société Ecofinances, présentées lors de la Conférence des Maires du 26 mai 2026.

- Adhésion à l'outil Cmagic,
- Prestation d'accompagnement à l'optimisation des bases fiscales des locaux

#### **1/ Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal et élection du secrétaire de séance.**

Le compte rendu du conseil municipal précédent est modifié suite aux remarques du maire puis est approuvé et DALMAZ Séverine est élue secrétaire de séance.

#### **2/ Compte rendu des décisions du maire dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal par délibération n° 2026-12 du 26/03/26**

Remplacement d'un élément électrique à la bibliothèque pour 180 €.

#### **3/ Subventions aux associations et aide exceptionnelle**

##### Chasseurs

- 500 € déjà demandés et versés.

##### Jeunes Agriculteurs

- Pas de passage à Clermont cette année. Passage prévu en 2027.
- Pas de subvention cette année

##### APE

- La subvention pour l'APE sera versée conformément à la convention existante entre les 3 communes du RPI

##### Bibliothèque

- Suite à la demande des bénévoles de la bibliothèque, le conseil valide la reconduction du montant alloué pour l'achat de livre en 2026, soit 1000€.
- Le conseil donne également un accord de principe pour la signature d'une convention avec Savoie biblio portant sur une aide ayant pour objet le renouvellement du mobilier en 2027.

MOREAU Stéphane

- Demande d'aide exceptionnelle pour participation à des compétitions moto (course de côte de Frangy et autre épreuve)
- Ce n'est pas considéré comme une subvention associative mais comme une aide exceptionnelle.
- Accord du Conseil pour 300€. ([☞ Délibération n° DEL2026-32](#))

#### 4/ Délégations du conseil municipal au maire

Le maire expose que la délibération n°2026-12 par laquelle le conseil municipal lui à délégué un certain nombre de ses compétences a fait l'objet d'observations par le contrôle de légalité. Il donne lecture du courrier de la Préfecture en date du 11 mai 2026 qui indique que dans le point (16°) le conseil municipal n'a pas défini les cas dans lesquels le maire peut intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle (...).

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de supprimer le point n°16 des délégations accordées au maire. ([☞ Délibération n° DEL2026-33](#))

#### 5/ Pacte de gouvernance de la CCUR

Le pacte de gouvernance a été instauré par la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique et est codifié à l'article L. 5211-11-2 du CGCT.

C'est un document cadre visant à définir les relations juridiques, financières et de fonctionnement des EPCI à fiscalité propre et leurs communes membres ;

Les conseils municipaux des communes membres de l'EPCI doivent émettre un avis sur le projet de pacte, dans un délai de deux mois suivant sa transmission.

Un pacte de gouvernance peut être modifié dans les mêmes conditions que celles de son approbation, en fonction de nouvelles orientations approuvées dans l'exercice des compétences ou dans les modalités de leur mise en œuvre à l'échelle infra communautaire.

*A noter qu'en ce qui concerne les questions de mutualisation ou de délégation de compétence, l'adoption de conventions entre l'EPCI et les communes est indispensable pour permettre la mise en œuvre des intentions identifiées dans le pacte de gouvernance.*

Le conseil municipal donne un avis favorable au pacte de gouvernance adopté lors du conseil communautaire du 09 juin 2026 et transmis pour avis à la commune. ([☞ Délibération n° DEL2026-34](#))

**Arrivée de Léo MAUBERGE**

#### 6/ Désignation des représentants de la commune aux commissions thématiques de la CCUR

- Désignations proposées : ([☞ Délibération n° DEL2026-35](#))

|                                                                         |                    |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Administration générale et ressources humaines                          | -                  |
| Finances-comptabilité                                                   | -                  |
| Urbanisme – Aménagement du territoire                                   | MUGNIER Patricia   |
| Développement économique                                                | -                  |
| Mobilités, transports et environnement                                  | -                  |
| Gestion des déchets                                                     | TARDY Loïc         |
| Assainissement des eaux usées                                           | MONOD Philippe     |
| Communication, inaugurations, événements et relations avec les communes | NICLOUX Isabelle   |
| Bâtiments - Travaux                                                     | THEVENET Dominique |
| Social, Enfance, Jeunesse                                               | CICLET Laury       |

- Un point sera fait en août pour l'attribution des commissions restantes

#### 7/ Convention de financement du GDS des Savoie pour des mesures de prévention et de lutte contre le frelon asiatique

- Convention entre la CCUR et le GDS des Savoie.
- Participation financière calculée selon le nombre d'habitants.
- Coût pour Clermont : 64,93 €.
- Les habitants devront signaler les nids via le site dédié.
- Accord unanime du Conseil. ([☞ Délibération n° DEL2026-36](#))



## **8/ Convention de participation financière pour le logiciel Ris.net Gestion simplifiée V3**

- Outil de cartographie géré par la RGD Savoie Mont-Blanc et mutualisé par la CCUR.
- Abonnement annuel : 651 € pour Clermont.
- Ce montant est jugé élevé par rapport aux autres communes de population équivalente.
- Le Conseil souhaite demander le détail du mode de calcul.
- Aucune décision prise à ce stade.

## **9/ Convention d'utilisation de la salle – Association Clermont détente**

- Demande d'utilisation de la salle :
  - les lundis de 10h à 11h ;
  - de septembre 2026 à juin 2027.
- Mise à disposition gratuite acceptée.
- Convention renouvelable tacitement par périodes de 3 ans, dans la limite de 6 ans. (☞ **Délibération n° DEL2026-37**)

## **10/ Proposition de conventions à passer avec la société Ecofinances pour l'optimisation des bases fiscales des locaux d'habitation**

- Proposition d'une convention d'assistance à l'optimisation des bases fiscales des locaux d'habitation et d'une convention d'adhésion au logiciel Cmagic
- Analyse à partir de données cadastrales et d'images satellites / drones.
- Logiciel : GMAGIC.
- Coût du logiciel : environ 400 €.
- Coût de l'audit : environ 537 €.
- Position à transmettre avant le 06/07.
- Après réflexion sur l'intérêt réel de la démarche et sur une éventuelle expérimentation sur une seule année le conseil municipal vote contre à la majorité. (☞ **Délibération n° DEL2026-38**)

## **11/ Rapports des commissions municipales et Questions diverses**

### **Commission scolaire :**

#### **Fin d'année scolaire**

- Départ à la retraite de Valérie.
- Fin d'année compliquée avec des comportements irrespectueux.
- Vigilance sur la surveillance des enfants.

#### **Entretien**

- Nettoyage des vitres pendant les vacances.
- Entreprise : LUDO Services (Frangy).
- Devis : 345 € TTC (contre 294 € précédemment).
- Satisfaction mitigée concernant la dernière intervention.

#### **Remplacement de Valérie**

- Recherche toujours en cours.

### **Commission Urbanisme**

- Autorisation départementale pour panneaux d'information à l'entrée du château.
- Réfection toiture de l'ancienne poste : accord.
- Projet piscine à Botesse : Solutions recherchées pour approuver le projet
- Deux déclarations préalables à déposer :
  - four à pain ;
  - clôture de l'école (grillage rigide de 2 m).
- Dominique et Morgan suivent le dossier.
- Consultation prévue avec l'ABF le 16/07 pour la clôture de l'école et le four à pain.

### **Commission Bâtiments**

- Demander d'autres devis pour la clôture (entreprises Dekens, Mondoux...).
- Suivi par la commission Bâtiments.

### **Commission Voirie**

Panneau lumineux (secteur Croix-Rouge).

- Question du clignotement à 30 km/h ou 50 km/h
- Accord du Conseil pour le faire clignoter à 50km/h

Élagage / fauchage

- Réclamations suite au passage de l'épareuse :
  - certains secteurs trop fortement coupés (petit enrochement arraché à la Croix-Rouge autour d'évacuation pluviale)
  - ailleurs, végétation restant trop haute pour pouvoir passer (Chemin de l'hôpital).
- Entreprise Duclos sera contactée par Léo Mauberger.

Botesse

- Réalisation de travaux d'assainissement avec traversée de route avant dépôt des autorisations nécessaires.
- Les documents ont été transmis après exécution.
- Un plan de récolement devra être fourni.
- Dossier à suivre.

Secteur Botesse/Entreprise Giet

- Suite à des problèmes de voisinage, la mairie a donné son accord pour la création d'un accès sur la route communale.
- Suite à un signallement par un habitant, la communauté de communes viendra contrôler les problèmes d'assainissement.

Route des Roches

- Affaissement signalé.
- Léo Mauberger a pris contact avec le CERD du Pont Rouge pour le suivi du dossier mais rien n'a été fait.

### **Commission Fêtes et cérémonies – Vie associative**

Fête de la musique

- Manifestation globalement réussie.
- Groupe "La Brise" apprécié.
- Buvette satisfaisante.
- Éclairage esprit guinguette très apprécié.
- Souhait de renouveler l'expérience.
- Volonté de continuer à animer la place de l'église.

### **Commission Informatique**

Fibre

- Les travaux prévus n'ont pas été réalisés comme attendu.
- Installation de bornes Wi-Fi prévue à l'école.
- Travaux électriques estimés à environ 1 200 €.

Audit SYANE

- Audit prévu sur l'ensemble des contrats télécoms et numériques de la commune.
- L'école étant déjà fibrée, la mairie pourrait bénéficier du réseau existant.
- Attente des conclusions de l'audit avant décision.

Hébergement des données

- Questionnement sur la solution actuelle IsiSolution.
- Réflexion sur le stockage cloud et la sécurité des données.

### **Divers**

Relations avec les communes voisines

- Clermont reste attachée au secteur Seyssel.
- Invitations régulières aux commémorations.
- Paul souhaite diffuser systématiquement ces invitations à l'ensemble des conseillers municipaux.
- Discussion autour du Rallye de Seyssel et de la participation communale.

Travaux bibliothèque

- Paul interroge le Conseil sur la réalisation des travaux des toilettes de la bibliothèque.

Archives départementales

- Intervention à prévoir en fin d'été afin d'identifier les documents à conserver ou à éliminer.

## Rencontre avec les sénateurs

- Rencontre prévue le 18 août avec les sénateurs Noël et Pellevat.

## Points à suivre

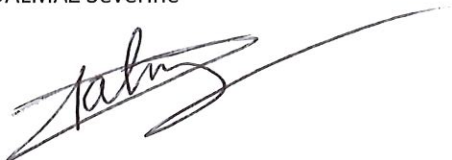
- Attribution des commissions CCUR restantes.
- Décision concernant Ris.Net.
- Audit fiscal proposé par la CCUR.
- Remplacement de Valérie à l'école.
- Clôture de l'école.
- Dossier d'assainissement de Botesse.
- Audit numérique du SYANE.
- Travaux de la bibliothèque.
- Réunion prévue du Conseil le 30.07 pour étudier la question du prix de l'eau

Séance levée à 22h35

## Liste des délibérations

|               |                                                                                                                                 |           |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| DELIB 2026-32 | Subventions aux associations                                                                                                    | Approuvée |
| DELIB 2026-33 | Aide exceptionnelle                                                                                                             | Approuvée |
| DELIB 2026-34 | Délégations consenties au maire par le conseil municipal.                                                                       | Approuvée |
| DELIB 2026-35 | Pacte de gouvernance de la CCUR                                                                                                 | Approuvée |
| DELIB 2026-36 | Désignation des représentants de la commune aux commissions thématiques de la CCUR.                                             | Approuvée |
| DELIB 2026-37 | Convention de financement du GDS des Savoie pour des mesures de prévention et de lutte contre le frelon asiatique               | Approuvée |
| DELIB 2026-38 | Convention d'utilisation de la salle – Association Clermont détente                                                             | Approuvée |
| DELIB 2026-39 | Convention d'assistance à l'optimisation des bases fiscales des locaux d'habitation et Convention d'adhésion au logiciel Cmagic | Rejetée   |

Le secrétaire de séance,  
DALMAZ Séverine



Le Maire,  
ORSET Paul

